

Encaissement pour le compte d'un tiers

Par **sashaTF**, le **26/07/2020** à **10:22**

Bonjour,

Je viens de créer ma micro-entreprise, de fabrication d'objets de décoration.

Pour m'aider à me lancer, une amie commerçante me propose d'exposer mes créations dans sa boutique afin de les vendre. Elle me propose que lui mette à disposition mon TPE, et qu'elle effectue les encaissements de mes articles directement avec celui-ci. Ainsi, cela me permettrait de recevoir directement les paiements sur mon compte, et lui éviterait ainsi d'avoir un lien fournisseur/client entre elle et moi.

Ma question est la suivante : est-ce que quelqu'un peut encaisser à ma place ? Dois-je effectuer un écrit indiquant que je la mandaté pour effectuer cela ?

Je vous remercie pour votre réponse.

Cdt.

Par **Visiteur**, le **26/07/2020** à **11:38**

Bonjour

Vous devriez poser cette question à votre banque...